

La lettre d'information des ressources humaines de l'académie de Bordeaux n°06 - Juin 2023

PLAN DE REVALORISATION

Revalorisation des rémunérations, des carrières et des missions des professeurs, des personnels d'éducation et d'orientation

Conformément aux engagements du président de la République, le ministre Pap Ndiaye a présenté fin avril des mesures de revalorisation des rémunérations, des carrières et des missions des professeurs qui se déploieront dès la rentrée scolaire 2023 :

- Pour les 850 000 professeurs et personnels d'éducation et d'orientation : une amélioration des conditions d'exercice du métier et un renforcement durable de son attractivité
- Pour les élèves et leurs parents : une continuité éducative renforcée et un meilleur accompagnement pédagogique

Avec un double objectif :

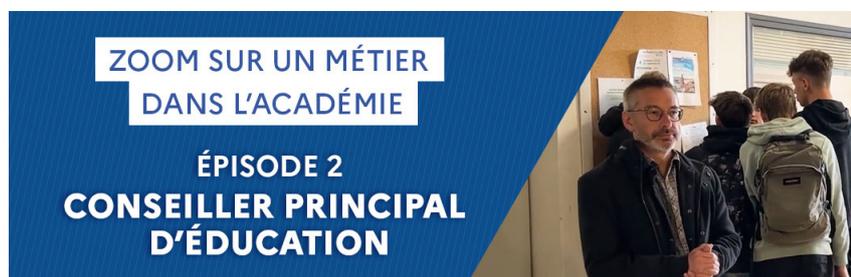
- Mieux reconnaître l'engagement des professeurs
- Améliorer la qualité du service public de l'orientation

Plus d'informations : education.gouv.fr

ZOOM SUR UN MÉTIER

"En immersion" : un nouvel épisode !

L'académie de Bordeaux a lancé il y a quelques mois une nouvelle série vidéo : "En immersion" dans le quotidien des agents. L'objectif ? Valoriser les parcours et promouvoir les métiers !



Pour le deuxième épisode, nous nous sommes rendus au collège La Roche-Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu (Dordogne) pour rencontrer Mr Hubert DE MATHA, conseiller principal d'éducation (CPE), qui nous a expliqué son parcours et son quotidien au sein de l'établissement.

Accéder à la série : ac-bordeaux.fr

Point d'étape sur le dispositif RH de proximité



Les 5 référentes départementales RH de proximité ont présenté le bilan du dispositif RH de proximité dans l'académie et les perspectives pour l'année scolaire 2023/2024 à la rectrice fin mai.

Le réseau des conseillers et conseillères RH de proximité a reçu plus de 600 personnels en entretiens individuels sur l'ensemble du territoire de l'académie depuis la rentrée 2022.

Quel que soit votre statut, grade ou affectation, vous avez la possibilité de solliciter un rendez-vous auprès d'un conseiller RH de proximité, au plus près de votre lieu de travail, afin d'évoquer votre parcours professionnel ou d'aborder toutes autres questions liées aux ressources humaines.

Pour prendre rendez-vous : ac-bordeaux.fr

Les référentes départementales RH de proximité sont quant à elles, les interlocutrices des équipes de direction, IEN de circonscription et cadres des services pour les questions liées aux ressources humaines et à l'appui managérial.

Les contacts de vos référentes départementales RH de proximité :

- Dordogne - Florence BERNARD : rrhp.24@ac-bordeaux.fr
- Gironde - Diane CAUVIN et Karen FERNANDEZ ARFEUILLE : rrhp.33@ac-bordeaux.fr
- Landes - Patricia MONGAUZI : rrhp.40@ac-bordeaux.fr
- Lot et Garonne - en cours de recrutement
- Pyrénées Atlantiques - Aude SENG : rrhp.64@ac-bordeaux.fr

Découvrez le métier de référente départementale RH de proximité en vidéo avec Florence Bernard, RDRHP de la Dordogne : www.youtube.com

MOBILITÉ

Mouvement intra-académique 2023

Les opérations du mouvement intra-académique 2023 ont débuté dans l'académie le 15 mars dernier pour les personnels enseignants du second degré, les personnels d'éducation et les psychologues de l'éducation nationale.

En charge du mouvement, la direction des personnels enseignants s'attache, tout en veillant au respect des enjeux de continuité et de qualité du service public sur l'ensemble de l'académie, à l'application des principes du mouvement qui sont rappelés dans les lignes directrices de gestion académique : transparence des procédures, traitement équitable des candidatures, prise en compte des priorités légales de mutation, recherche de l'adéquation entre les exigences des postes et les profils et compétences des candidats. Les opérations de mutations sont un moment important dans une vie professionnelle et personnelle. Depuis le 16 juin dernier, les candidats ont accès aux résultats du mouvement via l'application SIAM. Un recensement et une analyse des recours va également être réalisée.

Concernant les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS), les résultats sont accessibles depuis le 26 mai dernier via l'application AMIA.

En savoir plus sur le mouvement intra-académique : ac-bordeaux.fr

RECRUTEMENT

Recrutement de personnels contractuels dans l'académie



L'académie de Bordeaux recrute tout au long de l'année des personnels contractuels pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue dans les collèges,



les lycées généraux, technologiques ou professionnels. Les contractuels sont recrutés pour des remplacements à l'année ou pour une durée inférieure, à temps complet ou à temps incomplet, sur un ou plusieurs établissements. Vous pouvez déposer votre candidature sur l'application ACLOE (ouverte uniquement aux nouveaux contractuels) et suivre toutes les étapes du processus de recrutement sur cette application. Les contrats des contractuels déjà en poste pourront être reconduits. Les néo-contractuels recrutés dès le 1er juillet 2023 débiteront un cycle de formation pendant les vacances scolaires d'été avant de prendre leur poste en septembre.

Retrouvez toutes les fiches de poste par discipline et téléchargez le catalogue complet des offres actuellement à pouvoir dans l'académie sur : ac-bordeaux.fr

L'académie de Bordeaux recrute également des personnels ATSS contractuels au cours de l'année. **Les candidatures sont à envoyer à l'adresse : ce.depat-remplacement@ac-bordeaux.fr**

ACTUALITÉS

Création de bureaux des entreprises en lycée professionnel !

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, à partir de la rentrée 2023 et dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises est créé pour permettre d'ouvrir un réseau professionnel aux jeunes qui n'en ont pas et de créer un point d'entrée pour chaque entreprise du territoire :

- garantir à tous les jeunes une insertion professionnelle réussie
- répondre aux grands défis de notre économie

Après des équipes de direction, aux côtés des équipes pédagogiques et en lien avec les milieux professionnels, le responsable du bureau des entreprises en lycée professionnel :

- met en place et anime les partenariats avec les acteurs du territoire
- met en œuvre la relation école-entreprise dans les parcours de formation des apprenants ;
- co-anime les temps de formation en milieu professionnel : période de formation en milieu professionnel (PFMP), stage et alternance

La mise en place des bureaux des entreprises fait l'objet d'un accompagnement au niveau académique, en lien avec les services régionaux de la formation professionnelle initiale et continue.

En savoir plus : ac-bordeaux.fr/recrutement-bureau-entreprises



Campagne relative aux entretiens professionnels

Les fonctionnaires titulaires des corps composant les filières administratives, technique, sociale et de santé bénéficient chaque année d'un entretien professionnel donnant lieu à un compte rendu.

La mise en place de RenoIRH, système d'information de gestion des ressources humaines ayant vocation à couvrir les processus RH, de la gestion administrative à la pré-liquidation de la paye induit des changements majeurs dans la conduite des opérations relatives à la gestion des ressources humaines. Certaines applications locales ne sont pas compatibles avec Renoirh. C'est le cas notamment de l'application ADRH (application dédiée aux ressources humaines). Ainsi, afin de mener la campagne 2023 des entretiens professionnels, le choix s'est porté vers l'outil interministériel ESTEVES, application satellite du système d'informations RENOIRH.

La campagne relative aux entretiens professionnels est ouverte **jusqu'au 20 octobre 2023**.

Aide à l'installation des personnels

Dans le cadre du développement des prestations d'action sociale et d'une politique ministérielle du logement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse poursuit son engagement et ses actions en faveur du logement au bénéfice des agents. Le ministère de l'Éducation nationale est sous convention avec action logement.

La plateforme AL'in est à votre disposition pour déposer une demande de logement social en tant que personnel affecté dans l'académie. Comment procéder ?

1- Obtenir un numéro unique (NUR) : La demande s'effectue en ligne en se connectant sur le portail internet de demande de logement social : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>. Rendez-vous sur la rubrique « je crée une demande »

2- Déposer sa demande sur la plateforme AL'in : <https://al-in.fr/#/deco>. Un guide est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche, cliquez [ici](#).

Pour que vous soyez reconnu comme personnels de l'académie de Bordeaux, il faudra indiquer le numéro de SIRET de l'académie de Bordeaux : 173 304 304 00012. **Vous devez également valider le consentement afin d'être reconnu comme étant un personnel de l'académie de Bordeaux.**

Vous avez une question ? AL'in vous accompagne :

- Centre d'aide (FAQ, vidéo, guides pas à pas) : <https://site.actionlogement.fr/aide/louer/logement-social/salarie/faq>
- Formulaire de contact : <https://site.actionlogement.fr/aide/louer/logement-social/salarie/contact>
- Centre de Relation Client : 0970 800 800

Vous pouvez également bénéficier de l'aide à l'installation des personnels, prestation de l'action sociale interministérielle. Elle permet de prendre en charge une partie de vos frais d'agence, de votre dépôt de garantie et de vos frais de déménagement. Toutes les informations liées à l'aide à l'installation des personnels :

<https://www.aip-fonctionpublique.fr/>

Pour tous renseignements concernant l'action sociale pour les personnels de l'académie de Bordeaux, **rendez-vous sur** : ac-bordeaux.fr

Du nouveau sur Préau

La plateforme Préau permet à tous les personnels actifs et retraités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi qu'à leur famille, de bénéficier de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs à des tarifs préférentiels.



L'offre de Préau propose à tous ses adhérents plusieurs accès libres à des services culturels en ligne : cinéma à la demande et en illimité, plateforme de musique en ligne, bouquet de formations personnelles (loisirs, sport, bien-être, langues, numérique...), plateforme de presse en ligne Cafeyn, et enfin la plateforme Nextory qui propose des livres audios et numériques.

Aussi, vous pouvez retrouver de nombreuses aides sur le plan du logement, de la parentalité, des vacances ou encore de la vie professionnelle et personnelle. Pour rappel, l'inscription à Préau est gratuite !

Plus d'infos et inscriptions : preau.education.fr

Le Chèque-Vacances

Actifs de la fonction publique de l'État, vous pouvez épargner sur plusieurs mois et bénéficier d'une bonification de l'État pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné (35% pour les moins de 30 ans).

Proposé par le ministère chargé de la fonction publique au titre de son action sociale interministérielle, le Chèque-Vacances est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances. Location, trains, péages ou activités de loisirs... vous pouvez les utiliser chez plus de 170 000 partenaires !



Pour en savoir plus et réaliser une simulation, rendez-vous sur : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr



AGENDA

- **14 juin** : Baccalauréat - épreuve de philosophie
- **15 juin** : Baccalauréat- épreuves écrites anticipées de français
- **Du 19 au 30 juin** : Baccalauréat - grand oral
- **23 juin** : Journée mondiale de la fonction publique
- **Du 23 juin au 21 juillet** : Plateforme Mon Master - Propositions d'admission formulation des réponses
- **26 et 27 juin** : Brevet - épreuves écrites
- **4 juillet** : Résultats du baccalauréat session 2023
- **8 juillet** : Vacances d'été
- **1er septembre** : Prérentrée des enseignants
- **4 septembre** : Rentrée scolaire

26ème édition de la Robocup 2023

Organisée par l'université de Bordeaux, la prochaine édition de la Robocup aura lieu du 4 au 10 juillet 2023 au Parc des Expositions de Bordeaux. Au programme : matchs de robots footballeurs, sauveteurs ou encore ménagers, animations éducatives, ateliers et tables rondes autour de l'IA et de la robotique.

Vous êtes intéressés par cet évènement ? Contactez le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux pour récupérer votre place et assister à la compétition (dans la limite des places disponibles) : communication@ac-bordeaux.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @acbordeaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, [cliquez ici](#)
Lettre réalisée par le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux